

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance extraordinaire qui aura lieu le **5 août 2024, à 10 h**, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble sis au 2604 à 2612, boulevard Saint-Joseph, sur le lot portant le numéro 1 245 846 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- De permettre un total de trois (3) arbres sur le site dont un (1) à moyen déploiement et deux (2) à petit déploiement, et ce, bien que l'article 4.2.8.4 e) du *Règlement sur le zonage (2710)* prévoit, que pour l'agrandissement d'un bâtiment commercial, tout arbre planté doit être une essence d'arbre à grand déploiement ;
- Permettre pour un usage commercial, des espaces de stationnement aménagés, de façon à ce que les véhicules ne puissent en ressortir en marche avant, et ce, bien que l'article 4.14.2 c) du *Règlement sur le zonage (2710)* prévoit que les espaces de stationnement desservant un usage commercial doivent être aménagés, de façon à ce que les véhicules puissent y accéder et en ressortir en marche avant et changer complètement de direction sans emprunter la voie publique;
- Permettre l'aménagement d'un accès au terrain d'une largeur de 11,20 mètres, et ce, bien que l'article 4.14.3 b) du *Règlement sur le zonage (2710)* prévoit, pour un établissement d'hébergement touristique commercial, un accès au terrain d'une largeur maximale de 9,0 mètres.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **19 juillet 2024**.

Ann Tremblay
Secrétaire d'arrondissement substitut
Arrondissement de Lachine